



rapport annuel

2007/2008

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Impressum

Cette publication paraît en français et en allemand

Composition et production: Daniel Stähli, Visuelle Kommunikation, Zurich

Rédaction: Ivo Cathomen, Illux, Birrwil

Impression: Sihldruck AG, Zurich

Edition: mars 2008

© economiesuisse 2008

Sommaire

Avant-propos	2
Rétrospective 2007	4
Priorités de politique économique 2008	6
Organisation	
Portrait	19
Membres	20
Comité directeur	24
Comité	25
Commissions permanentes	28
Direction	29
Sièges	30
Contacts nationaux et internationaux	31
Activités 2007	32
Agenda 2008	36

L'année 2007 a été très fructueuse pour l'économie helvétique. Le produit intérieur brut a progressé de rien moins que 3,1%, et cette croissance n'a pas été portée par quelques branches seulement, mais par la quasi totalité des secteurs. De même, l'emploi a fortement progressé et le taux de chômage sensiblement diminué. Cette évolution réjouissante est due surtout à la bonne santé de l'économie mondiale, à la faiblesse relative du franc par rapport à l'euro et à la capacité concurrentielle des entreprises suisses, lesquelles ont pu tirer pleinement profit de l'essor économique planétaire grâce à l'accord de libre circulation des personnes. La main d'œuvre spécialisée recrutée sur le territoire de l'UE a fourni en effet une contribution non négligeable à notre croissance. En revanche, le dynamisme de l'économie mondiale s'est traduit par une envolée des prix de l'énergie, des matières premières et des produits alimentaires. L'événement économique majeur de 2007 a été la crise du marché hypothécaire à risque aux Etats-Unis, suivie de celle des crédits bancaires. La crise des «sub-prime» touche la Suisse en raison surtout de l'impact qu'a sur l'évolution de l'économie mondiale le refroidissement de la conjoncture américaine. Cela dit, les perspectives de l'économie suisse demeurent bonnes pour 2008, encore qu'il faille s'attendre à un fléchissement de notre rythme de croissance.

En 2007, la Fédération des entreprises suisses a eu l'occasion de se réjouir, entre autres, des résultats des votations fédérales portant sur la 5^e révision de l'AI et sur l'initiative «pour une caisse maladie unique et sociale». Si l'on y ajoute l'acceptation par le peuple, début 2008, de la réforme fiscale en faveur des PME, il apparaît que les arguments de l'économie trouvent souvent des majorités favorables au sein de la population. Au regard des efforts inlassables que nous déployons en faveur de la place industrielle et du marché du travail suisses, ce constat est très motivant.

Au cours de l'exercice sous revue, economiesuisse a placé des jalons pour son propre futur. Elle a pu éliminer définitivement ses dissensions internes. A la faveur d'une collaboration constructive avec ses membres, elle a défini une stratégie et renforcé sa communication à l'intérieur comme vers l'extérieur. Les adaptations des statuts et du règlement d'economiesuisse ont été acceptées par les instances concernées. A l'avenir, notre fédération entend centrer ses efforts sur les huit thèmes prioritaires suivants: finances publiques, fiscalité, politique économique extérieure, politique de la concurrence, formation et recherche, infrastructures, environnement normatif et politique économique générale. Par ailleurs, un véritable changement de génération a eu lieu en 2007 à la tête de notre association. Après l'avoir dirigée de nombreuses années durant, Rudolf Ramsauer a quitté economiesuisse le 1^{er} octobre 2007 pour prendre d'autres responsabilités dans l'économie privée. Nous le remercions ici de son inlassable et remarquable engagement. Son successeur a été désigné en la personne de Pascal Gentinetta.

L'objectif d'economiesuisse ne varie pas: nous militons pour améliorer les conditions-cadre de l'économie helvétique, autrement dit pour assurer la prospérité de notre pays dans la durée. C'est dans les périodes de reprise économique qu'il faut tout spécialement veiller à maintenir le cap, car l'on sait d'expérience que la discipline financière tend à se relâcher dans ces moments-là, en particulier en matière d'assurances sociales. Or, l'évolution démographique étant ce qu'elle est, nous ne pouvons nous permettre le luxe de développer le dispositif social actuel. Il est impératif, au contraire, de tout faire pour contenir l'explosion des dépenses sociales, puisque c'est la seule façon d'éviter qu'elles ne réduisent insidieusement la part des investissements publics productifs et porteurs d'avenir. Par ailleurs, aujourd'hui comme hier, le but doit être de conserver en Suisse un niveau de fiscalité attrayant.

L'économie helvétique est obligée de lutter sans cesse pour s'imposer sur des marchés internationaux en constante mutation. Pour economiesuisse, l'amélioration des conditions-cadre est donc une tâche permanente. A ce titre, il importe avant tout d'assurer à notre économie un accès aussi libre que possible aux marchés étrangers. C'est à cela que nous oeuvrons; à faire en sorte que la Suisse continue, demain, de faire partie des gagnants.



Gerold Bühler
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Bühler'.

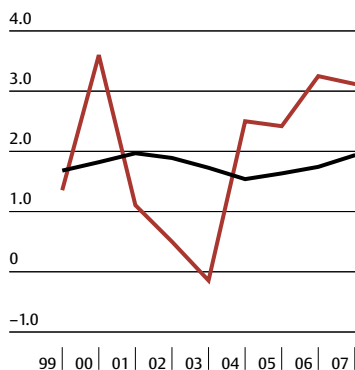


Pascal Gentinetta
Président de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Gentinetta'.

Taux de croissance réel et potentiel du PIB

Variation par rapport à l'année précédente, en pour cent



■ Taux de croissance réel du PIB
■ Croissance potentielle du PIB

Source: Office fédéral de la statistique et estimations propres

Situation économique générale

L'économie suisse peut compter 2007 au nombre des années prospères. Le produit intérieur brut a une nouvelle fois enregistré une vigoureuse progression, de 3,1%. Depuis 2004, les taux de croissance dépassent le seuil psychologiquement important des 2%. Ce chiffre est également proche du potentiel actuel de croissance de l'économie suisse, qui se situe à 1,9%. Cette expansion générale s'est étendue à la quasi-totalité des aspects de la demande et à la plupart des branches. Le secteur le plus dynamique a été celui des exportations qui, en 2007, ont particulièrement augmenté à destination des pays en transformation (Russie, Chine) et des pays en développement (OPEP, Inde). Ce climat favorable s'est également traduit par une évolution positive sur le marché du travail et un bon climat de consommation. Malgré une conjoncture durablement favorable, les prix n'ont progressé que de 0,7% environ en moyenne annuelle. Seule l'évolution en Amérique du Nord est venue troubler cette image; les exportations suisses à destination des Etats-Unis ont stagné. L'économie suisse a ainsi été indirectement touchée par les remous auxquels a donné lieu la crise des crédits sur le Nouveau Continent.

Succès d'économiesuisse en matière de politique économique

Rétrospectivement, economiesuisse peut considérer l'année 2007 comme celle qui aura servi à poser des jalons importants. L'automne a vu, sur le plan fédéral, le renouvellement du Conseil national et dans de nombreux cantons, les élections des conseillers aux Etats. L'élection du Conseil fédéral a suivi à la session d'hiver. Au final, la redistribution des forces entre les différents partis a préservé, voire partiellement renforcé, les intérêts de l'économie. Les bases sont ainsi posées pour des débats parlementaires sans idées préconçues sur les thèmes de politique économique qui prédomineront au cours de la présente législature et au-delà. Lors de la campagne électorale, l'organisation faïtière de l'économie a mis son savoir-faire et ses compétences au service des partis et des candidats proches de l'économie.

Il n'y a guère eu en 2007 de votations populaires de grande envergure du type de celle de 2006 sur les accords bilatéraux II avec l'UE ou de la réforme de l'imposition des PME de 2008. Le travail a surtout consisté à accompagner de nombreuses affaires importantes aux différents niveaux du processus politique et à veiller aux intérêts de l'économie. Le nombre de procédures de consultation sur lesquelles economiesuisse s'est engagée en première ligne est impressionnant. En outre, economiesuisse a suivi de très près, comme à l'accoutumée, l'activité du Parlement, qu'elle a également commentée.

La réforme de l'imposition des entreprises a donné lieu à un important scrutin dont l'enjeu se profilait déjà à l'horizon depuis un certain temps. Les forces libérales ont fini par remporter la mise en février 2008. La Fédération des entreprises suisses a accompagné activement le projet de révision au cours des débats parlementaires. Les postulats de l'économie, par exemple dans le domaine du taux d'imposition partielle ou du bénéfice de liquidation, y ont été intégrés grâce à un intense travail de persuasion, et le Parlement a également fini par les adopter. Après l'aboutissement de la demande de référendum, le comité favorable à la réforme a immédiatement lancé la campagne sous l'égide d'economiesuisse.

Au-delà de la réforme de la fiscalité des PME, l'année 2007 a également été importante sur le plan national en matière de politique fiscale et financière. Dans le débat sur la révision totale de la taxe sur la valeur ajoutée, l'association faïtière de l'économie s'est montrée très active lors de la procédure de consultation, collaborant avec la Chambre fiduciaire et les associations économiques dans le processus de formation de l'opinion, et faisant valoir ses postulats sur ce dossier. En dépit, ou précisément en raison de la bonne situation économique et des excédents budgétaires des pouvoirs publics, economie-



economiesuisse a mené à bon port la réforme fiscale en faveur des PME.



suisse continue de placer au centre de ses préoccupations la discipline financière et le réexamen de ses tâches. Il s'agit ici de poursuivre le travail commencé par le Parlement afin de renforcer la place économique, de contenir la quote-part de l'Etat et d'éviter des déficits menaçants pour l'avenir. Dans cet ordre d'idées, economie-suisse a publié une étude approfondie sur le thème du financement de l'Etat («Qui finance l'Etat en Suisse?») dans laquelle elle a montré comment la charge fiscale est répartie, faisant ainsi contre-poids aux idées reçues selon lesquelles la fiscalité suisse serait inéquitable.

Les votations fédérales de l'année 2007 ont porté sur la politique de la santé et sur la politique sociale. L'initiative populaire «Pour une caisse maladie unique et sociale» a été rejetée, conformément aux souhaits de l'économie. La Fédération des entreprises suisses a apporté un soutien dynamique aux adversaires de l'initiative et elle a mené avec succès la campagne pour la 5^e révision de l'AI. Malgré cette réussite, il faut bien en être conscient: la 5^e révision de l'AI représente un pas nécessaire, mais insuffisant, pour assainir cette assurance sociale.

Parmi les nombreux objets intéressant l'économie que le Parlement et le Conseil fédéral ont traités figuraient notamment la loi sur l'approvisionnement en électricité, la loi sur le CO₂, la surveillance des marchés financiers, l'aide aux pays de l'Est et la contribution de solidarité, le droit d'auteur et le droit des brevets, le message sur la formation, la recherche et l'innovation, le droit relatif aux opérations d'initiés, le financement spécial du trafic aérien, l'introduction du référendum financier, l'initiative populaire sur le droit de recours des associations et la politique de la santé.



Dans la campagne conduite par economie-suisse, les arguments en faveur de la 5^{ème} révision de l'AI ont convaincu une majorité de la population.

Vie de l'association

Le 1^{er} octobre 2007, Pascal Gentinetta a pris ses fonctions de directeur d'economie-suisse. Il succédait à Rudolf Ramsauer qui, après neuf ans de travail intensif à la tête de l'association, assume d'autres fonctions dans l'économie privée. Pascal Gentinetta œuvre au sein d'economie-suisse depuis 1999 en tant que spécialiste des questions de finances publiques et de fiscalité. Son remplaçant a été désigné en la personne d'Urs Rellstab, déjà responsable de la communication et des campagnes.

Au cours de l'année sous revue, l'organisation faîtière de l'économie a achevé avec succès son processus de réflexion stratégique engagé en 2006. L'Assemblée des membres a approuvé cette réforme lors de la «Journée de l'économie» qui s'est tenue à mi-septembre. Il en résulte un recentrage sur une sélection de thèmes clés et une réduction de l'activité de l'organisation. L'efficacité et la force de persuasion d'economie-suisse, ainsi que sa communication, devraient s'en trouver renforcées.

Perspectives économiques générales

Les perspectives pour l'année 2008 restent bonnes. L'économie suisse connaît une croissance robuste qui va se poursuivre au cours de cette année. Toutefois, le sommet du cycle conjoncturel est dépassé. Pour 2008, l'économie suisse table sur une croissance comprise entre 1,5% et 1,7%. La situation de l'emploi, positive, va se maintenir, et le nombre des chômeurs continuer à reculer légèrement. La stabilité de la croissance exerce un effet positif sur la consommation intérieure. En revanche, les investissements dans la construction s'inscrivent en léger recul, à un niveau élevé toutefois. L'évolution du secteur bancaire, qui joue un rôle important pour l'économie, est incertaine. Ce secteur est influencé négativement par les inquiétudes qui marquent les marchés financiers. Mais l'octroi de crédits en Suisse ne devrait pas s'en ressentir pour autant.

Deux facteurs surtout sont susceptibles d'assombrir les perspectives de croissance de l'économie suisse: premièrement, les tendances à la récession perceptibles aux Etats-Unis se sont accentuées suite à l'augmentation des pertes sur crédits, à la baisse des prix de l'immobilier et à l'augmentation des prix à l'importation et des denrées alimentaires. Si la récession s'installait effectivement aux Etats-Unis, la conjoncture mondiale en serait fortement affectée. Deuxièmement, il existe un risque de brusque variation des cours de change. Une forte revalorisation du franc serait défavorable pour l'économie suisse. Enfin, si l'afflux généreux de liquidités dans les circuits financiers des Etats-Unis et de l'espace euro devait perdurer, on pourrait assister à une nouvelle progression à long terme des taux d'inflation dans ces pays. Ce risque est moins marqué dans le cas de la Suisse.

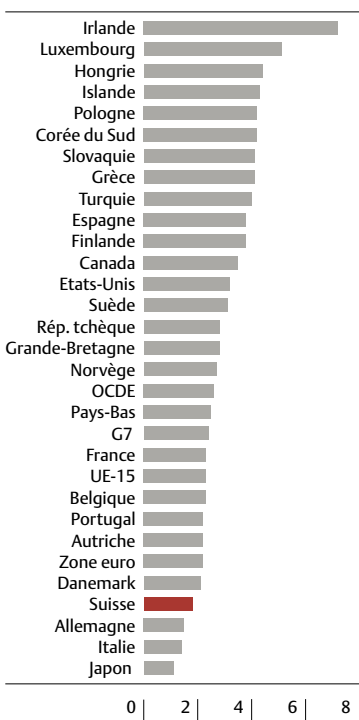
Conjoncture et croissance

Renforcer les conditions-cadre

Une croissance stable présuppose certes une demande suffisante dans l'ensemble de l'économie. Mais cela ne change rien au fait que la croissance elle-même est déterminée par l'offre, par le biais de la progression du potentiel de main-d'oeuvre, de la formation de capital et de la productivité, elles-mêmes influencées par le progrès technique et les innovations économiques et sociales. Ainsi, la qualité des conditions-cadre de l'Etat (fiscalité, inflation, formation, recherche, réglementation) et de nombreux autres facteurs (ouverture aux nouvelles technologies, attitude face à l'entreprise, etc.) occupent le premier plan. Même sous ses aspects conjoncturels, la politique de l'offre joue toujours un rôle de locomotive. C'est pourquoi, pour l'économie suisse, la politique économique est tout d'abord un terrain de grands principes. Il s'agit de fixer un cadre institutionnel libéral et un système d'incitations favorable à l'innovation pour les ménages et les entreprises. Cela dit, la politique économique nationale doit aussi en permanence démontrer son adéquation face à la concurrence internationale.

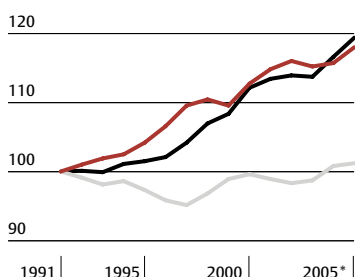
Grâce aux ajustements que les entreprises opèrent sans relâche, l'économie suisse est largement diversifiée. Les petites et moyennes entreprises en forment l'épine dorsale et complètent l'action des grandes entreprises à vocation internationale. Les restructurations du passé portent aujourd'hui leurs fruits. Les entreprises suisses bénéficient de l'amélioration générale du pouvoir d'achat constatée dans le monde ces dernières années. La demande constante de produits de qualité d'un prix élevé est une conséquence de cette évolution. La crise des crédits est passée à l'arrière-plan, ce qui a permis un heureux développement de la place financière suisse ces dernières années. Par ailleurs, la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE a notablement soutenu l'embellie économique. Il n'aurait pas été possible de satisfaire la forte demande de personnel spécialisé qualifié en ne faisant appel qu'au marché intérieur. Le recrutement de personnel dans l'UE a permis à nos entreprises d'avoir leur part de la croissance mondiale. Les réformes fiscales menées à la fois sur le plan fédéral et au niveau des cantons ainsi qu'une certaine déréglementation du marché intérieur ont également favorisé la croissance.

Croissance économique 1996–2006
En pour cent, par an



Source: OECD

Productivité du travail indexée; 1991 = 100)



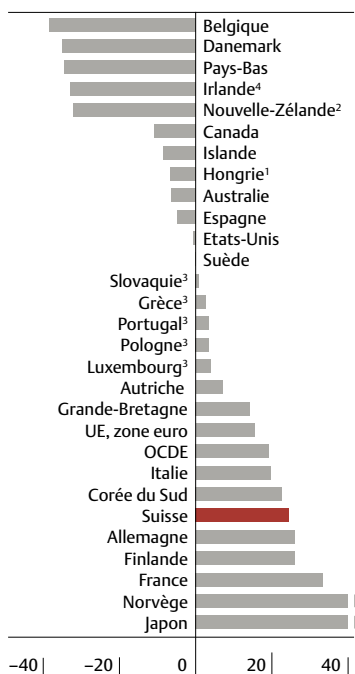
■ Productivité
■ PIB**
■ Heures de travail effectuées

* 2004, 2005: valeurs provisoires
** aux prix de l'année précédente, année de référence 2000

Source: Office fédéral de la statistique

Evolution du taux d'endettement 1990 - 2007

En pour cent du PIB



¹ 1991-2007, ² 1994-2007, ³ 1995-2007, ⁴ 1998-2007

Source: OCDE, Economic Outlook

Evolution monétaire à suivre de près

Si l'afflux généreux de liquidités dans les circuits financiers des Etats-Unis et de l'espace euro perdure, on pourrait assister à une nouvelle progression à long terme des taux d'inflation dans ces pays. Pour la Suisse, le risque d'inflation est moins marqué. La progression des prix du pétrole est partiellement compensée par la dévalorisation du dollar. En revanche, les prix des denrées alimentaires vont quelque peu progresser en 2008. Les augmentations de salaires entraînent elles aussi une hausse modérée des prix. Au total, l'économie suisse s'attend pour cette année à un taux d'inflation moyen compris entre 1,3% et 1,5%.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/conjoncture

Finances publiques

Dans une économie mondialisée, les conditions-cadre de la politique financière et fiscale d'un pays représentent un important facteur de compétitivité. La quote-part fiscale, celle de l'Etat et les taux d'endettement constituent à cet égard d'importants indicateurs. Ce sont des domaines dans lesquels la Suisse a perdu beaucoup de terrain depuis 1990. Certes, les programmes d'allègement et le frein à l'endettement ont commencé à produire des effets, mais le maintien d'une discipline stricte en matière de dépenses restera absolument prioritaire dans la législature en cours.

Virage amorcé en politique financière

La mise en œuvre des deux programmes d'allègement 2003 et 2004 ainsi que l'introduction du frein à l'endettement sur le plan fédéral ont marqué le début d'un redressement après la période d'endettement qui a caractérisé les années 90. Mais les excédents budgétaires enregistrés actuellement dans le compte financier de la Confédération ne doivent pas nous bercer d'illusions: le cap des difficultés n'est pas encore franchi. Certes, au premier abord, le plan financier de la législature dégage une image réjouissante jusqu'en 2011: le budget de la Confédération n'y présente que des chiffres noirs. Mais les apparences sont trompeuses. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'un montant de dépenses supplémentaires de un milliard de francs qui nous menace. Les estimations des recettes fiscales sont, elles aussi, trop optimistes. Un point est particulièrement préoccupant: si les estimations chiffrées englobent bien les conséquences du réexamen des tâches annoncé depuis longtemps, on ignore encore à ce jour quelles mesures seront prises. Par ailleurs, la croissance prévue des dépenses représente un indicateur déterminant. Or, celle-ci est bien supérieure au renchérissement et va même au-delà du scénario de croissance économique retenu, lui aussi optimiste. On ne peut donc prétendre avoir amorcé un virage durable. Les dépenses continuent de dérapier, la marge de manœuvre financière est toujours inexistante. C'est pourquoi, la priorité pour 2008 consiste à mener à bien le réexamen des tâches, qui aura un impact financier durable. La Fédération des entreprises suisses attend donc de l'ensemble du Conseil fédéral qu'il assume ses responsabilités et qu'il présente enfin des mesures structurelles efficaces. Il y a lieu de soutenir le projet de la règle complémentaire au frein à l'endettement, pour autant qu'il englobe également les mécanismes qui creusent la dette des assurances sociales.

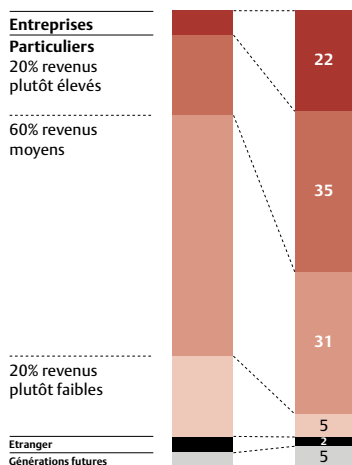
Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/finances_fiscalite

Impôts

Financement de la quote-part de l'Etat: impôts, cotisations sociales et autres recettes après transfert, 170 milliards de francs

Estimation de la répartition des charges par catégorie socio-économiques, en pour cent, 2003



Source: «Qui finance l'Etat en Suisse?», economiesuisse, 2007

Des réformes fiscales pour renforcer la place économique

Dans la féroce concurrence internationale, le renforcement de notre place économique par l'optimisation de notre système fiscal répond à un défi essentiel et permanent. Des réformes fiscales ciblées renforcent notre économie et suscitent la création d'emplois. La mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises II atténue la double imposition économique. En tant que véritable réforme en faveur des PME, elle constitue un aspect important de soutien à la croissance et à l'emploi. Ainsi, le processus de consolidation et d'amélioration de notre place économique, loin de s'achever, se poursuit. Il faudra examiner quelles sont les mesures susceptibles de renforcer notre compétitivité, en particulier par rapport aux entreprises et à la main d'œuvre très mobiles. Dans le dialogue avec l'UE, il importe de préserver les principes de la fiscalité suisse et la souveraineté de notre pays. Il faut s'opposer résolument à toute immixtion externe. La réforme de la taxe sur la valeur ajoutée revêt une importance centrale pour l'économie suisse. Ce sujet requerra une attention toute particulière de la part d'économiesuisse. Le Parlement se penchera sur le message à la session d'été. Longtemps attendu, la réforme de la TVA promet des simplifications qu'il s'agira de voter et de mettre en œuvre rapidement. L'initiative socialiste sur l'harmonisation fiscale, quant à elle, mérite d'être catégoriquement rejetée.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/finances_fiscalite

Economie extérieure et globalisation

Consolider les accords multilatéraux

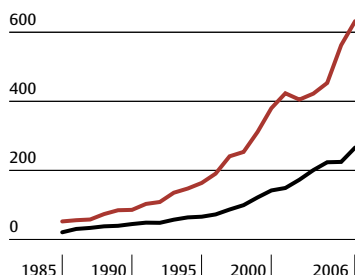
La Suisse est l'un des pays du monde les plus étroitement intégrés à l'économie planétaire. Elle gagne un franc sur deux à l'étranger et son degré d'interdépendance internationale ira encore augmentant. Aussi faut-il, pour assurer la compétitivité des entreprises, que les marchandises, les services, les capitaux et les personnes puissent circuler le plus librement possible. Les négociations du cycle de Doha marquent toutefois le pas et d'importantes divergences séparent encore les grandes puissances commerciales. Pour 2008, il importe de poursuivre sans relâche les efforts visant à faire progresser et aboutir les négociations de l'OMC. Notre association attend de la Suisse qu'elle s'engage avec fermeté pour des résultats concrets dans le domaine du libre accès aux marchés des biens industriels et des services, de même qu'en matière de protection de la propriété intellectuelle et des facilités commerciales, et qu'elle fasse preuve de souplesse au chapitre de l'accès au marché des biens agricoles.

L'ouverture des marchés des capitaux et la liberté d'investissement sont des éléments déterminants de la croissance économique et de la prospérité. Nos entreprises sont tributaires des investissements étrangers et, à l'inverse, les investissements suisses opérés à l'étranger constituent l'une des clés de nos succès sur le marché mondial. Ces derniers mois, certains pays ont multiplié les efforts visant à entraver la liberté d'investissement. Ces initiatives restrictives sont à considérer d'un œil critique puisqu'elles risquent de déclencher une compétition protectionniste. La transparence et la concurrence sont des instruments tout à fait adéquats pour limiter d'éventuels abus en matière d'investissements transfrontaliers. La Suisse a tout à gagner à défendre ces principes, tant à l'échelle nationale que sur le plan international.

La question de la sécurité des échanges transfrontières de marchandises a beaucoup gagné en importance ces dernières années. Après les mesures engagées unilatéralement par les Etats-Unis, une multitude de nouveaux programmes ont été lancés, aux niveaux régional, national et international, en vue d'améliorer la sécurité des chaînes internatio-

Investissements directs, solde cumulé

En milliards de francs



■ Investissements directs de la Suisse à l'étranger
 ■ Investissements directs étrangers en Suisse

Source: Banque nationale suisse, Bulletin mensuel de statistiques bancaires

Accords de libre-échange de la Suisse: dans le cadre de l'AELE ou bilatéral (*)

En vigueur

Egypte
Chili
AELE
CE*
Iles Féroé*
Israël
Jordanie
République de Corée
Croatie
Liban
Maroc
Macédoine
Mexique
Territoires palestiniens
Singapour
Tunisie
Turquie

Signés

Canada
Union douanière de l'Afrique australe
SACU

En cours de négociations

Algérie
Japon*
Colombie
Conseil de Coopération du Golfe arabe
Pérou
Thaïlande

Négociations en préparation

Albanie
Inde
Indonésie
Serbie

Examens de faisabilité

Chine*
Russie

Etat: février 2008

nales de valeur ajoutée. Ces mesures peuvent entraîner des coûts de transaction élevés pour les entreprises. La sécurité est certes capitale, mais les dispositifs mis en place ne doivent pas faire obstacle au commerce. Nous préconisons en la matière une approche proportionnée, spécifique et coordonnée sur le plan international.

Exploiter intelligemment l'instrument des accords bilatéraux

Parallèlement aux efforts engagés sur le plan multilatéral, les accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux conclus avec les principaux partenaires offrent le meilleur moyen d'assurer les intérêts économiques extérieurs de la Suisse et d'éviter les discriminations. Dans le choix des partenaires de négociations, il s'agit de fixer les priorités en fonction des besoins de l'économie et non de considérations d'ordre politique.

Hormis les grands pays industrialisés tels que les Etats-Unis ou le Japon, la Suisse doit viser prioritairement les Etats du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Economiesuisse salue les efforts de la Confédération pour mettre résolument en œuvre sa stratégie en matière d'économie extérieure. Il convient de poursuivre et mener à bien les négociations entamées avec le Japon et avec le Conseil de coopération du Golfe. L'ouverture de négociations en vue d'un traité de libre-échange entre l'AELE et l'Inde mérite soutien. De même, il est nécessaire d'approfondir les pourparlers avec les autres partenaires majeurs afin de conclure des accords exhaustifs régissant, outre le commerce des biens et des services, les marchés publics, la concurrence, la propriété intellectuelle et les investissements. La défense des droits de l'homme et de l'environnement sont certes des aspirations de première importance, mais les clauses sociales et environnementales n'ont pas leur place dans les traités de libre-échange. Ces questions relèvent de la compétence des organes internationaux créés à cet effet.

La voie bilatérale fait ses preuves dans nos relations avec l'UE. Les accords existants garantissent une collaboration pragmatique, tournée vers des solutions concrètes. Ils répondent aux besoins essentiels de l'économie et jouissent du soutien majoritaire de la population. Les grands élans de la politique européenne, tels que nous les avons vécus avec les Bilatérales I et II, ne sont plus à l'ordre du jour pour l'instant. Hormis quelques questions spécifiques, touchant par exemple au domaine de l'électricité ou à la libéralisation du commerce des biens agricoles et des denrées alimentaires, il n'est nullement urgent d'approfondir nos liens à l'UE par de nouveaux accords. Les milieux économiques mettent aujourd'hui la priorité sur la mise en œuvre effective des accords existants et leur extension aux nouveaux Etats membres.

La poursuite et l'extension de la libre circulation des personnes revêtent une importance économique capitale. La situation démographique rend l'économie suisse tributaire de la main-d'œuvre étrangère. La mobilité des travailleurs, facilitée par la libre circulation des personnes, améliore les possibilités pour les entreprises suisses de recruter le personnel dont elles ont besoin. Dans l'autre sens, les Suisses peuvent accéder au marché unique à égalité de droits avec les ressortissants de l'Union européenne. Les expériences faites jusqu'à présent sont en tous points positives. L'accord sur la libre circulation fait partie intégrante d'une voie bilatérale qui a fait ses preuves.

Informations supplémentaires:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/economie_exterieure

Concurrence et marché intérieur

La nouvelle loi sur les cartels doit être ajustée

La concurrence est un des piliers d'une économie libérale. Une politique de la concurrence efficace doit chercher à maintenir et à optimiser la compétitivité internationale de notre pays et renforcer ainsi la place économique suisse. Cela suppose une politique économique extérieure cherchant à garantir le libre accès aux marchés étrangers, une politique active dans le domaine de la recherche et, de manière générale, un esprit d'émulation par rapport aux meilleurs modèles mondiaux dans les domaines politiques décisifs pour la place économique. Le Conseil fédéral devra soumettre au Parlement, en 2009, un rapport sur les effets de la loi sur les cartels. Du point de vue de l'économie, on constate que la loi sur les cartels est efficace et que les entreprises font de gros efforts pour satisfaire les nouvelles exigences, plus strictes. Les processus, la protection juridique des entreprises – par exemple pour lui permettre de réaliser des analyses internes (secret professionnel) –, mais aussi la fixation du montant des sanctions sont des domaines dans lesquels une analyse plus approfondie est nécessaire et où des adaptations s'imposent.

Élimination des entraves à l'importation

Après la révision des lois sur les cartels et sur le marché intérieur, l'élimination des entraves commerciales est au centre de l'attention, à l'enseigne du principe du *Cassis de Dijon* et des importations parallèles. L'élimination de ces obstacles accroîtrait la concurrence; il faut donc œuvrer dans ce sens, même si les attentes concernant les baisses de prix sont trop élevées. Les droits de douane ou d'autres facteurs, tels les prix administrés ou des exigences particulières, ont effectivement une influence plus importante sur les prix. En introduisant le principe du *Cassis de Dijon* de manière unilatérale mais différenciée, le Conseil fédéral entend mettre fin au cloisonnement du marché par l'élimination des obstacles techniques au commerce. Ce démantèlement des obstacles étatiques est positif. Mais il faut empêcher que les producteurs indigènes soient discriminés. De même faut-il garantir que les entreprises suisses aient accès aux marchés étrangers. Parallèlement, une attention particulière doit être apportée à la mise en application du principe, par exemple à travers une action appropriée de la Commission de la Concurrence (Comco).

Les importations parallèles sont admises en Suisse, excepté pour les produits protégés par un brevet. Le droit des brevets est ici un outil de défense contre les imitateurs et les profiteurs. La protection de l'innovation n'est pas une particularité helvétique, mais une norme mondiale: les autres pays industrialisés connaissent des dispositions similaires. Le Conseil fédéral – par la position qu'il a tenue jusqu'à aujourd'hui – en tient compte à juste titre.

Informations complémentaires:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/concurrence_marche_interieur

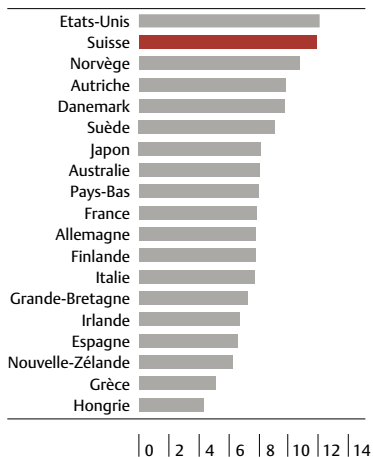
Santé: encourager l'économie de marché plutôt que l'économie planifiée

Lors de la session d'hiver 2007, le Parlement a bouclé d'importants dossiers concernant la santé auxquels Economiesuisse a été associée. Dans la mesure où elle concerne des secteurs très importants, la réforme du financement des hôpitaux occupe à cet égard une place de choix: d'ici fin 2011, le système actuel de financement hospitalier fondé sur le remboursement des dépenses par lit et par jour sera remplacé par un financement basé sur des forfaits par cas liés aux prestations (p. ex. opération de l'appendicite). Ces forfaits par cas incluront en outre les investissements dans l'infrastructure hospitalière, financés jusqu'ici par les cantons à travers leurs budgets de construction. Enfin, dès 2014, les cantons verseront la même participation par patient pour les hôpitaux privés et les hôpitaux publics. D'ici à 2014, la planification hospitalière sera également revue et devra désormais satisfaire à des critères de qualité et de rentabilité objectifs et transparents. Une clause de protection s'appliquera aux établissements hospitaliers figurant sur les listes cantonales jusqu'à l'introduction en 2014 de la nouvelle planification. L'année 2014 sera aussi marquée par l'introduction d'un marché intérieur hospitalier: le canton de domicile devra dorénavant financer tout traitement dispensé hors de ses frontières au moins à hauteur du tarif prévu pour le même traitement sur son territoire. Le nouveau financement hospitalier représente un pas important dans le sens de la concurrence. Pour la première fois, les hôpitaux seront tenus de démontrer la qualité de leurs prestations médicales. La mise en place du «marché intérieur hospitalier» et du financement lié aux prestations, par patient et non plus par établissement, rendra moins faciles les mesures protectionnistes des cantons en faveur de leurs propres établissements. Du même coup, il deviendra plus facile de fermer certains hôpitaux.

Le Parlement a également élaboré un contre-projet à l'initiative de l'UDC sur la baisse des primes dans l'assurance maladie. En raison de son mécanisme de financement, l'initiative conduirait soit à une hausse massive des subventions, soit à un rationnement des soins médicaux. Il faut refuser de telles perspectives, raison pour laquelle Economiesuisse soutient l'article constitutionnel qui lui est opposé en tant que contre-projet direct. Ce texte met l'accent sur la transparence des coûts et la qualité des soins, sur le libre choix des assureurs, des médecins et des hôpitaux ainsi que sur la responsabilité individuelle.

Informations supplémentaires: www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/sante

Dépenses moyennes par élève, du degré primaire au tertiaire, 2004
En milliers de dollars



Source: OCDE

Education et recherche

Revoir le projet de loi sur l'aide et la coordination des hautes écoles

Pour assurer sa prospérité future, la Suisse doit s'efforcer de conserver sa position de pointe dans le paysage mondial du savoir et de la recherche. Il s'agit par conséquent de rendre notre pays encore plus attrayant pour les talents étrangers, mais aussi de renforcer sa position en matière de formation et de recherche. Pour y parvenir, il convient d'une part d'améliorer de manière générale l'efficacité des dépenses de formation et d'autre part de libérer des ressources suffisantes.

L'aménagement concret de la loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) constituera un jalon important vers le développement du paysage des hautes écoles. La loi vise en effet une coordination entre la Confédération et les cantons, chargés de planifier ensemble la stratégie de cet espace de formation. Très fédéraliste et soucieux d'équilibrer les intérêts, l'avant-projet n'est pas convainquant et doit être remanié sur des points importants. De manière générale, la coordination visée doit être limitée au strict minimum. Il faut en priorité renforcer la concurrence entre des hautes écoles rendues autonomes, de façon que les incitations produisent leurs effets dans le sens souhaité. Les coûts de référence prévus dans la LAHE doivent être associés à des critères de qualité et devraient également tenir compte de l'adéquation des parcours d'études avec les besoins du marché du travail. Le renforcement de l'autonomie des hautes écoles exige aussi que celles-ci puissent choisir leurs doctorants (masters) en fonction de leurs propres critères de qualité.

Outre la LAHE, la loi sur la recherche subira également une révision partielle et devrait désormais s'intituler «loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI)». Les principaux objectifs du projet de loi sont la création d'une nouvelle base légale pour la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et la promotion de l'innovation comme tâche de la Confédération. Le texte soumis à consultation prévoit d'organiser la CTI en tant que commission à pouvoir décisionnel non soumise à instructions; celle-ci disposera ainsi de davantage de compétences qu'auparavant. Cette décision mérite d'être saluée. Il est toutefois discutable d'envisager de séparer de la CTI, pour les transférer à l'administration fédérale, les autres activités de promotion de l'innovation, telles la promotion de l'entrepreneuriat (Venturelab), la création et le développement d'entreprises dont les activités sont fondées sur la recherche (startup, coaching), la valorisation du savoir et le transfert de savoir et de technologie.

Informations supplémentaires:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/formation_recherche



Droit et réglementation

Révision du droit de la société anonyme: de la flexibilité avant tout

La révision en cours du droit de la société anonyme et du droit comptable en Suisse revêt une grande importance car elle renforce la place économique suisse dans son ensemble. Des points importants du projet soumis en consultation ont été corrigés, dans le sens de l'économie. La flexibilisation des structures du capital et l'actualisation des prescriptions relatives aux assemblées générales constituent clairement des améliorations. Du côté de la révision du droit comptable en vue d'une réglementation indépendante de la forme juridique, des obstacles de taille ont pu être éliminés. Cependant, d'autres propositions continuent d'entraver inutilement la liberté d'action des entreprises et de leurs actionnaires, sans améliorer le gouvernement d'entreprise. Il n'y a aucune raison d'interdire aux actionnaires l'établissement de procurations générales ou l'élection d'un membre du conseil d'administration pour un mandat de plus d'une année. Il est également regrettable que les propositions en vue d'instaurer la transparence en ce qui concerne les actions dispo n'aient pas été acceptées. En complétant le «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'une Annexe I, l'économie a montré qu'elle était disposée à améliorer la transparence en matière de rémunération et à renforcer la participation des actionnaires via l'autorégulation.

Politique de consommation

Il faut traiter les questions relevant de la politique de consommation en tenant compte de la primauté de l'autorégulation et des mécanismes du marché. Des interventions étatiques arbitraires fondées sur l'idée que les consommateurs doivent, d'une manière générale, être protégés entraîneraient une raréfaction et un renchérissement de l'offre de produits et de services. Les prescriptions en matière de protection doivent néanmoins être améliorées lorsque cela se révèle nécessaire et efficace. En ce qui concerne la réglementation sur les conditions commerciales générales, il est important de respecter le principe de la liberté contractuelle. En outre, les obstacles techniques au commerce qui perdurent parmi les prescriptions de déclaration doivent être éliminés. Lors de l'élaboration prochaine d'une loi sur la sécurité des produits, il faudra veiller à ne créer aucune prescription spéciale allant au delà de l'objectif ou entravant le commerce.

Éliminer les obstacles aux investissements

Des obstacles de taille perdurent après l'entrée en vigueur de la révision du droit de recours des organisations. Ils prennent la forme de processus complexes qui continuent d'attribuer une position privilégiée aux organisations habilitées à recourir, que ce soit contre les décisions prises par le Parlement ou le peuple mais aussi dans le droit matériel. Il est donc essentiel, par exemple, de redéfinir les critères rendant obligatoire la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement pour le dépôt d'un recours et de relever massivement les valeurs-seuil. Il convient également de se distancier de mesures approximatives telles que les modèles de pondération de trajets. Les prescriptions en matière de construction, qui varient considérablement d'un canton à l'autre, entravent elles aussi les investissements et renchérisent les travaux.

Pas de «suspçon général» à l'égard des entreprises

Les entreprises sont de plus en plus souvent confrontées à des questions de droit pénal économique. En particulier en ce qui concerne le blanchiment d'argent, la corruption, mais aussi les délits boursiers. Des réglementations sont en cours d'élaboration ou viennent d'être décidées sur ces trois sujets. Des règles pénales claires permettent de préserver la bonne réputation de la place économique. Cependant, elles ne doivent pas créer une situation où des entreprises et d'autres acteurs économiques font l'objet de soupçons «généraux» ou sont présumés coupables de fait. Les acteurs économiques ne doivent pas non plus être contraints de prendre des mesures disproportionnées pour se conformer aux règles ou se trouver pénalisés sur les marchés internationaux.

Informations complémentaires:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/droit_reglementation

Energie et environnement

Faire une pause en matière d'interventionnisme!

Pour la quatrième année consécutive, les marchés énergétiques affichent des prix en forte hausse et la situation ne semble pas devoir se détendre à moyen terme. Dans ces circonstances, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ont le vent en poupe et se développent, même sans l'intervention de l'Etat. De plus, au cours de l'année écoulée, diverses décisions de politique énergétique ont été prises dont la mise en œuvre est récente ou n'a pas encore commencé. La nouvelle donne en matière de prix de l'énergie devrait influencer plus durablement les décisions d'investissement dans ce domaine qu'une kyrielle de nouvelles prescriptions pointilleuses. Compte tenu de cette transformation fondamentale des conditions générales, il faut absolument renoncer à de nouvelles interventions étatiques et consolider les mesures déjà prises. Il s'agit d'éviter en particulier de fixer des objectifs énergétiques irréalistes et de proposer de nouvelles taxes sur l'énergie. Par ailleurs, la menace qui se profile à l'horizon sur la sécurité de notre approvisionnement en électricité est inquiétante. Il faut l'écarter en investissant à temps dans de grandes centrales de production. Au cours des années à venir, la stratégie dessinée par le Conseil fédéral en 2007 doit être mise en œuvre de manière conséquente et sans retard.

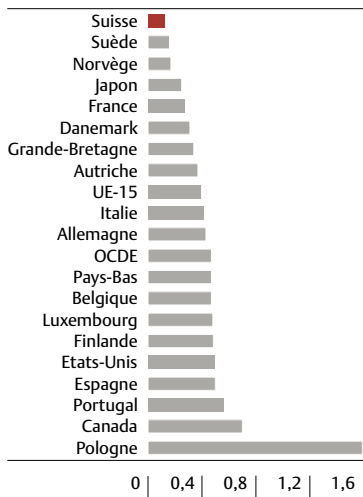
Informations supplémentaires: www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/energie

Associer l'économie à la politique climatique

Au chapitre de la politique climatique, l'heure est à la révision de la loi sur le CO₂ et à la prolongation des efforts internationaux de protection du climat pour l'après 2012. Dans ce domaine, la contribution de la Suisse doit être adéquate, aussi efficace que possible et d'un bon rapport coût-bénéfice. Le changement climatique est un défi mondial. Les efforts de la Suisse ne doivent donc pas se concentrer uniquement sur notre pays. A cet égard, l'accord faisant suite au protocole de Kyoto, lequel ne pourra être adopté qu'en 2009 au plus tôt, propose des pistes. A l'avenir, les entreprises suisses auront différentes possibilités intéressantes de contribuer efficacement à la protection du climat, mais cela suppose que l'économie soit associée le plus tôt possible aux discussions. Une politique climatique fondée principalement sur l'interventionnisme de l'Etat est une politique à courte vue qui ne permet pas d'obtenir les résultats voulus. Preuve en sont, a contrario, les mesures volontaires des milieux économiques, notamment l'Agence de l'énergie pour l'économie et la Fondation pour le centime climatique.

Informations supplémentaires: www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/environnement

Emissions de CO₂
en kilos par unité de PIB¹



¹ PIB converti en dollars

Source: OCDE 2006

Infrastructures

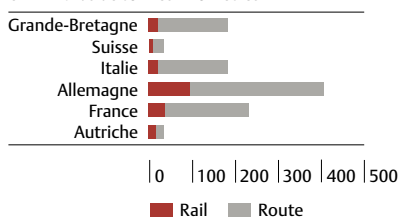
Des infrastructures modernes et performantes constituent un important atout économique. La libéralisation des marchés d'infrastructures permet d'améliorer le rapport entre le prix et les prestations fournies et de renforcer ainsi la prospérité économique générale. Il est en conséquence décisif de persévérer dans les efforts en vue d'ouvrir les marchés d'infrastructures, cette ouverture ayant principalement pour effet d'exercer une pression dans le sens de l'innovation et de la qualité. L'ouverture améliore aussi la transparence. Il est en effet plus difficile, sur des marchés ouverts, de dissimuler des subventions croisées entre divers produits.

En Suisse, la transparence fait défaut dans la quasi-totalité des secteurs d'infrastructure. Le risque est donc grand que les priorités en matière d'investissements soient mal définies et que l'engagement des ressources ne soit pas optimal, ce qui est nuisible à l'économie sur le long terme. C'est la raison pour laquelle economiesuisse s'engage résolument en faveur d'une plus grande transparence. Par ailleurs, l'Etat devrait s'abstenir, chaque fois que c'est possible, de produire des services susceptibles d'être fournis par le marché. Ce retrait de l'Etat du secteur des infrastructures devrait s'opérer d'une part par l'ouverture des marchés (libéralisation), d'autre part par la privatisation des entreprises publiques. Pour atteindre les gains de prospérité souhaités, il importe de définir les bonnes conditions-cadre. La devise en matière de réglementation doit être: aussi peu de réglementation que possible, autant que nécessaire. Or, curieusement et contrairement aux principes économiques, l'Etat cumule aujourd'hui encore fréquemment les rôles de propriétaire, fournisseur, organe de financement, surveillant et régulateur dans le domaine des infrastructures. Il apparaît de plus en plus clairement qu'une ouverture réussie passe obligatoirement par l'institution de régulateurs ayant pour mission de veiller aux règles du jeu. Pour jouer leur rôle, ces régulateurs doivent être efficaces et indépendants de l'administration. Leurs compétences doivent être claires et les procédures rapides. C'est ainsi que doit être garantie la sécurité juridique pour tous les intéressés, sans coûts inutilement élevés pour les entreprises. Et quand il commande des prestations, l'Etat doit davantage procéder par des mises aux enchères promouvant la concurrence et assurant une allocation efficace des ressources.

Trafic voyageurs et marchandises, 2005

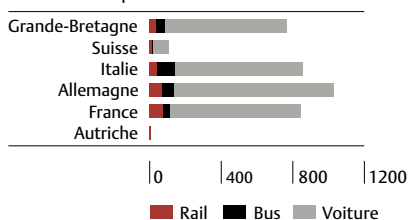
Marchandises

en milliards de tonnes-kilomètres



Voyageurs

en milliards de personnes-kilomètres



Source: International Transport Forum.

Rail: améliorer la transparence pour une meilleure utilisation des ressources

economiesuisse soutient le développement du trafic ferroviaire et estime qu'il vaut la peine d'achever le système des nœuds ferroviaires. Les ressources financières disponibles doivent prioritairement être affectées aux investissements qui servent à rentabiliser les transversales alpines et qui ont donc une importance particulière pour l'économie nationale. Face à la limitation des ressources financières, des dépenses supplémentaires motivées par des raisons de politique régionale ne sont pas acceptables. Le manque de transparence quant aux taux d'utilisation et de rentabilité des différents tronçons risque d'entraîner en 2008, dans le cadre du traitement par le Parlement du projet ZEB (Rail 2000 2^e étape), des décisions d'investissements inadéquates ainsi qu'une augmentation du fonds FTP, ce qui serait irresponsable sur le plan de la politique financière. D'une manière générale, il importe de faire avancer la réforme ferroviaire. Cela passe nécessairement par une définition claire et une séparation systématique des différents rôles de l'Etat. Des lacunes sont à combler dans le trafic des voyageurs afin que les appels d'offres – prévus depuis une dizaine d'années dans la loi – puissent enfin devenir la norme. Le développement de la concurrence dans le trafic des marchandises par rail, qui est susceptible de favoriser le transfert souhaité de la route au rail, implique une réforme du système du prix des sillons.

Route: mesurer l'efficacité et l'efficience

Dans le domaine de la route, la transparence est bien meilleure. Les investissements doivent être opérés là où leur utilité économique est la plus grande. Il est impératif à cet effet de définir des priorités. Il y a lieu de s'opposer résolument à l'introduction unilatérale de prélèvements fiscaux destinés à réduire artificiellement l'espace routier sans

compensation adéquate. Il faudrait songer, dans ce domaine également, à recourir davantage aux instruments relevant de l'économie privée. Il vaudrait la peine d'examiner si des privés ne pourraient pas se charger de la construction et de l'entretien de routes nationales ou d'autres grands projets.

Trafic aérien: renforcer le statut des aéroports nationaux

Les liaisons intercontinentales revêtent une grande importance pour l'économie. Il convient donc de renforcer la position des aéroports du pays. *economiesuisse* est favorable à la modification de l'article 86 de la Constitution fédérale (utilisation des recettes provenant de l'impôt sur les carburants d'aviation) que le Parlement examine en 2008.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/transports

Télécommunications: renforcer la concurrence

L'ouverture du marché des télécommunications déploie des effets positifs tant en matière d'innovations que de prix. L'ouverture du dernier kilomètre continuera de pousser les prix à la baisse en 2008. L'économie et les consommateurs en profiteront. C'est pourquoi *economiesuisse* soutient le renforcement de la concurrence sur le marché des télécommunications et invite la Confédération à se retirer de Swisscom.

Poste: aller de l'avant dans l'ouverture du marché

Au chapitre de l'ouverture du marché postal, la Suisse est la lanterne rouge de l'Europe. Alors que le monopole des lettres se limite en Europe à 50 grammes depuis 2006 et que l'Union européenne vient de décider de l'abolir totalement en 2011, la Suisse applique toujours un monopole de 100 grammes, qui concerne environ 90 % du volume des lettres adressées. L'économie et les consommateurs paient pratiquement les tarifs les plus élevés dans ce domaine. La décision récente du Conseil fédéral d'abaisser la limite de monopole à 50 grammes en 2009 et d'ouvrir complètement le marché en 2011 mérite donc d'être saluée. Le Conseil fédéral doit exercer ses compétences et procéder rapidement à l'ouverture. En ce qui concerne la révision totale envisagée de la législation sur la Poste, *economiesuisse* militera en faveur de l'abolition rapide et totale du monopole des lettres et d'une loi sur le marché postal digne de ce nom.

Pour des informations plus détaillées:

www.economiesuisse.ch/web/fr/themes/communication_poste

economiesuisse et l'organisation faitière de l'économie suisse. Elle défend les intérêts des entreprises dans le processus politique et s'emploie à façonner des conditions-cadre politiques optimales. L'association représente plus de 30'000 sociétés de toutes tailles et de toutes les branches, qui occupent ensemble plus de 1,5 million d'employés en Suisse. Elle compte parmi ses membres une centaine d'associations de branches, 20 Chambres de commerce cantonales et un certain nombre d'entreprises individuelles.

La Fédération des entreprises suisses s'est donné pour objectif de contribuer à élaborer et à mettre en œuvre des conditions-cadre optimales permettant de renforcer la compétitivité de l'économie suisse face au reste du monde. A ce titre, elle défend la liberté l'entreprise, tout comme une croissance durable et un niveau d'emploi élevé.

Si economiesuisse a pour objectif l'amélioration des conditions-cadre au niveau national et international, elle concentre toutefois ses efforts sur les questions de politique économique extérieure, de finances publiques et de fiscalité, de formation et de recherche, de politique de l'énergie et de l'environnement ainsi que d'infrastructures.

Un dialogue constant avec ses membres et des contacts réguliers avec les milieux politiques et l'administration permettent à notre association d'intégrer précocement dans le processus législatif les intérêts et les besoins de l'économie. Cette action est rendue possible par la participation à des groupes d'experts, la préparation de textes, les réponses aux consultations, l'observation permanente des décisions du Conseil fédéral ou du Parlement et l'engagement dans le cadre de campagnes de votations.

Le siège principal d'economiesuisse est à Zurich. L'association est aussi établie à Berne, Genève, Lugano et Bruxelles.

Chambres de commerce et d'industrie

Aargauische Industrie- und Handelskammer
Entfelderstrasse 11, Postfach, 5001 Aarau
www.aihk.ch

Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino
Corso Elvezia 16, Casella postale, 6901 Lugano
www.cci.ch/ticino/index.html

Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
23, rue de l'Avenir, Case postale 274, 2800 Delémont 1
www.cci.ju.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
4, boulevard du Théâtre, Case postale 5039, 1211 Genève 11
www.ccig.ch

Chambre de commerce Fribourg
37, route du Jura, Case postale 304, 1701 Fribourg
www.cfcis.ch

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
4, rue de la Serre, Case postale 2012, 2001 Neuchâtel
www.cnci.ch

Chambre valaisanne de commerce et d'industrie
6, rue Pré-Fleuri, Case postale 288, 1951 Sion
www.cci-valais.ch

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
47, avenue d'Ouchy, Case postale 315, 1001 Lausanne
www.cvcj.ch

Glarner Handelskammer
Spielhof 14a, 8750 Glarus
www.glhk.ch

Handels- und Industrieverein des Kantons Bern
Gutenbergstrasse 1, Postfach 5464, 3001 Bern
www.bern-cci.ch

Handels- und Industrieverein des Kantons Schwyz
Bahnhofstrasse 4, Postfach 762, 6431 Schwyz
www.h-i-sz.ch

Handelskammer beider Basel
Aeschenvorstadt 67, Postfach, 4010 Basel
www.hkbb.ch

Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden
Hinterm Bach 40, 7002 Chur
www.hkgr.ch

Handelskammer und Arbeitgebervereinigung Winterthur
Neumarkt 15, Postfach, 8401 Winterthur
www.haw.ch

Industrie- und Handelskammer St. Gallen-Appenzell
Gallusstrasse 16, Postfach, 9001 St. Gallen
www.ihk.ch

Industrie- und Handelskammer Thurgau
Schmidstrasse 9, Postfach 396, 8570 Weinfelden
www.ihk-thurgau.ch

Liechtensteinische Industrie- und Handelskammer
Altenbach 8, 9490 Vaduz
www.lihk.li

Solothurner Handelskammer
Grabackerstrasse 6, Postfach 1554, 4502 Solothurn
www.sohk.ch

Zentralschweizerische Handelskammer
Kapellplatz 2, Postfach 3142, 6002 Luzern
www.hkz.ch

Zürcher Handelskammer
Bleicherweg 5, Postfach 3058, 8022 Zürich
www.zurichcci.ch

Associations*

AEROSUISSE Fédération faïtière de l'aéronautique suisse
Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.aerosuisse.ch

ASCO Association of Management Consultants Switzerland
Weinbergstrasse 31, Postfach, 8006 Zürich
www.asco.ch

Association des armateurs suisses
7, avenue des Baumettes, Case postale 48, 1020 Renens VD 1

Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique APHM
7, rue de la Gare, Case postale 16, 2501 Biel/Bienne

Association suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux
42, boulevard des Eplatures, Case postale, 2304 La Chaux-de-Fonds

asut Association suisse des usagers de télécommunications
Laupenstrasse 18a, Postfach 7923, 3001 Bern
www.asut.ch

Publicité extérieure Suisse AWS
Bahnhöheweg 82, Postfach, 3018 Bern
www.aussenwerbung-schweiz.ch

auto-suisse Association importateurs suisses d'automobiles
Mittelstrasse 32, Postfach 5232, 3001 Bern
www.auto-schweiz.ch

AVIA Fédération d'importateurs suisses indépendants en produits pétroliers
Badenerstrasse 329, Postfach, 8040 Zürich
www.avia.ch

BISCOSUISSE Association suisse des industries de biscuits et de confiserie
Münzgraben 6, Postfach, 3000 Bern 7
www.biscosuisse.ch

cemsuisse Association suisse de l'industrie du ciment
Marktgasse 53, 3011 Bern
www.cemsuisse.ch

CHOCOSUISSE Union des fabricants suisses de chocolat
Münzgraben 6, Postfach 1007, 3000 Bern 7
www.chocosuisse.ch

Fédération des meuniers suisses
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.dsm-fms.ch

Association des moulins spécialisés suisses
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Electrosuisse
Luppenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
www.electrosuisse.ch

Union pétrolière
Löwenstrasse 25, 8001 Zürich
www.erdoel.ch

Fédération de l'industrie horlogère suisse
6, rue d'Argent, Case postale 560, 2501 Biel/Bienne
www.fhs.ch

Fédération des entreprises romandes Genève
98, rue de St-Jean, Case postale 5278, 1211 Genève 11
www.fer-ge.ch

hotelleriesuisse
Monbijoustrasse 130, Postfach, 3001 Bern
www.hotelleriesuisse.ch

*Ordre selon la liste allemande

IFPI Suisse Toblerstrasse 76a, 8044 Zürich www.ifpi.ch	SGCI SSIC Chemie Pharma Schweiz Nordstrasse 15, Postfach, 8035 Zürich www.sgci.ch
IGFV Geschäftsstelle Interessengemeinschaft Flexible Verpackungen Tödistrasse 47, Postfach 1507, 8027 Zürich	SIBA Swiss Insurance Brokers Association Kreuzstrasse 42, 8008 Zürich www.siba.ch
Interessengemeinschaft Tee, Gewürze und verwandte Produkte Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6	simsa – swiss interactive media and software association Seefeldstrasse 301, Postfach 1211, 8032 Zürich www.simsa.ch
Association suisse des matières plastiques Schachenallee 29 C, 5000 Aarau www.kvs.ch	SPEDLOGSWISS Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique Elisabethenstrasse 44, Postfach, 4002 Basel www.spedlogswiss.com
CPS Cliniques privées suisses Worbstrasse 52, Postfach 160, 3074 Muri/Bern www.privatehospitals.ch	SWICO Technoparkstrasse 1, 8005 Zürich www.swico.ch
Promarca Union suisse de l'article de marque Spitalgasse 9, Postfach, 3000 Bern 7 www.promarca.ch	Swiss Cigarette 15, route des Arsenaux, Case postale 137, 1705 Fribourg www.swiss-cigarette.ch
Association suisse des brasseries Engimattstrasse 11, Postfach 2124, 8027 Zürich www.bier.ch	Swiss Convenience Food Association Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6 www.swissfoodind.ch
Fédération suisse des casinos Marktgasse 50, Postfach 593, 3000 Bern 7 www.switzerlandcasinos.ch	Swiss Engineering Weinbergstrasse 41, 8006 Zürich www.swissengineering.ch
Associations professionnelles suisses de la viande APSV Steinwiesstrasse 59, Postfach, 8032 Zürich www.carnasuisse.ch	Swiss Funds Association SFA Dufourstrasse 49, Postfach, 4002 Basel www.sfa.ch
Publicité Suisse PS Kappelergasse 14, Postfach 3201, 8022 Zürich www.sw-ps.ch	Swiss International Airports Association SIAA Postfach, 8058 Zürich-Flughafen www.siaa.ch
Association suisse des banquiers Aeschenplatz 7, Postfach 4182, 4002 Basel www.swissbanking.org	Swiss Retail Federation Marktgasse 50, Postfach 575, 3000 Bern 7 www.swiss-retail.ch
Association suisse de normalisation Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur www.snv.ch	Swisscable Association de réseaux de communication Kramgasse 5, Postfach 515, 3000 Bern 8 www.swisscable.ch
Société Suisse des Entrepreneurs Weinbergstrasse 49, Postfach, 8042 Zürich www.baumeister.ch	SwissCham Association of Swiss Foreign Trade Chambers Stauffacherstrasse 45, Postfach, 8026 Zürich www.swisscham.ch
Union suisse des consommateurs d'énergie de l'industrie et des autres branches économiques Freie Strasse 38/Pfluggässlein 2, Postfach 309, 4001 Basel	swisselectric Monbijoustrasse 16, Postfach 7950, 3001 Bern www.swisselectric.ch
Union suisse de la levure Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6	SwissHoldings Fédération des groupes industriels et de services en Suisse Nägeligasse 13, Postfach 402, 3000 Bern 7 www.swissholdings.ch
Association suisse des cosmétiques et des détergents Breitingerstrasse 35, Postfach 2138, 8027 Zürich www.skw-cds.ch	Swissmem Kirchenweg 4, Postfach, 8032 Zürich www.swissmem.ch
Association suisse des sociétés de leasing Rämistrasse 5, Postfach, 8024 Zürich www.leasingverband.ch	SwissOlio Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
Fruit-Union Suisse Baarerstrasse 88, Postfach 2559, 6302 Zug www.swissfruit.ch	SwissPasta Association de l'industrie des pâtes alimentaires Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
Fédération suisse des agences de voyages Etzelstrasse 42, Postfach, 8038 Zürich www.srv.ch	Swissplay Association suisse de la branche des automates Bahnhofzentrum, Postfach 10, 3186 Düringen www.swiss-play.ch
Association suisse des maisons de commerce international Aeschenvorstadt 4, Postfach 526, 4010 Basel	SWX Swiss Exchange Selnaustrasse 30, Postfach, 8021 Zürich www.swx.com
Association suisse d'assurances C. F. Meyer-Strasse 14, Postfach 4288, 8022 Zürich www.svv.ch	TELESUISSE Association des télévisions régionales suisses Via Carona 6, 6815 Melide www.telesuisse.ch
Institut suisse de l'emballage Brückfeldstrasse 18, 3000 Bern 9 www.svi-verpackung.ch	

Chambre fiduciaire

Limmatquai 120, Postfach 6140, 8023 Zürich
www.treuhand-kammer.ch

Fédération textile suisse

Beethovenstrasse 20, Postfach 2900, 8022 Zürich
www.tvs.ch

Union des industriels valaisans

Case postale 2106, 1950 Sion 2

USIC Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils

Aarberggasse 16/18, 3011 Bern
www.usic.ch

Association de l'industrie graphique suisse IGS

Schosshaldenstrasse 20, 3006 Bern
www.druckindustrie.ch

Association suisse de l'industrie gazière

Grütlistrasse 44, Postfach, 8027 Zürich
www.erdgas.ch

Association de l'industrie suisse du fromage fondu

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton

Bergstrasse 110, Postfach, 8032 Zürich
www.zpk.ch

Association suisse de vente par correspondance

General Wille-Strasse 144, 8706 Meilen
www.vsv-versandhandel.ch

Presse suisse

Konradstrasse 14, Postfach, 8021 Zürich
www.schweizerpresse.ch

Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés

Ringlikerstrasse 70, 8142 Uitikon Waldegg
www.cargorail.ch

Association des entreprises suisses d'ascenseurs VSA

Postfach 21, 6047 Kastanienbaum
www.aufzuege.ch

Association des entreprises électriques suisses

Hintere Bahnhofstrasse 10, Postfach, 5001 Aarau
www.vse.ch

Association des entreprises à succursales

Frohburgstrasse 98, 8006 Zürich
www.vsf-schweiz.ch

Association suisse des entrepreneurs généraux ASEG

Effingerstrasse 13, 3011 Bern
www.vsgu.ch

Association des fabricants suisses de glaces et crèmes glacées

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.swissfoodind.ch

Association des fabricants suisses de soupes et sauces

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Union des banques cantonales suisses

Wallstrasse 8, Postfach, 4002 Basel
www.vskb.ch

Association suisse des banques de crédit et établissements de financement

Toblerstrasse 97/Neuhausstrasse 4, Postfach 382, 8044 Zürich
www.vskf.org

Union suisse des fabricants de vernis et de peinture

Rudolfstrasse 13, 8400 Winterthur
www.vslf.ch

Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft-drinks

Engimattstrasse 11, Postfach 2124, 8027 Zürich
www.mineralwasser.ch

Fédération suisse des écoles privées

Hotelgasse 1, Postfach 316, 3000 Bern 7
www.swiss-schools.ch

Association suisse des fabricants de tubes d'acier

Rämistrasse 29, 8001 Zürich

Association des sociétés suisses de publicité ASSP

Holbeinstrasse 30, Postfach 2949, 8022 Zürich
www.vsw-assp.ch

Association des sociétés anonymes privées

St. Jakobs-Strasse 7, Postfach 2879, 4002 Basel
www.vpag.ch

Association de l'industrie laitière suisse

Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.milchindustrie.ch

Union des exportateurs d'énergie électrique / Rätia Energie

7742 Poschiavo

Association Foires Suisses AFS

Bürgenstockstrasse 54, 6373 Ennetbürgen
www.messenschweiz.ch

Groupement des verreries suisses

Schützenmattstrasse 266, Postfach, 8180 Bülach

Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux

Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Vereinigung Schweizerischer Unternehmen in Deutschland

Gellertstrasse 18, 4052 Basel
www.vsud.ch

VENTE SUISSE Association des professionnels de la vente et des entreprises

Grünaustrasse 10, Postfach 130, 3084 Wabern
www.verkaufschweiz.ch

VISCOM Association suisse pour la communication visuelle

Alderstrasse 40, Postfach, 8034 Zürich
www.viscom.ch

VSIG Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros

Güterstrasse 78, Postfach 656, 4010 Basel
www.vsig.ch

Zuger Wirtschaftskammer

Gubelstrasse 11, 6300 Zug
www.zwk.ch

Membres individuels et autres organisations

Aare-Tessin AG für Elektrizität (Atel)

Bahnhofquai 12, Postfach, 4601 Olten
www.atel.ch

Accenture AG

Fraumünsterstrasse 16, Postfach, 8022 Zürich
www.accenture.ch

Adecco management & consulting SA

Sägereistrasse 10, Postfach, 8152 Glattbrugg
www.adecco.com

Axpo Holding SA

Parkstrasse 23, Postfach, 5401 Baden
www.axpo.ch

BIBUS Holding AG Allmendstrasse 26, 8320 Fehraltorf www.bibus.ch	Implenia SA Industriestrasse 24, 8305 Dietlikon www.implenia.com
BKW FMB Energie SA Viktoriaplatz 2, Postfach, 3000 Bern 25 www.bkw-fmb.ch	Intel Semiconductor AG Leutschenbachstrasse 95, 8050 Zürich www.intel.com/ch
Capital International SA 3, place des Bergues, 1201 Genève www.capgroup.com	Kabelwerke Brugg AG Holding Klosterzelgstrasse 28, 5201 Brugg www.brugg.com
Centralschweizerische Kraftwerke AG Hirschengraben 33, Postfach, 6002 Luzern www.ckw.ch	Kudelski Group 22, route de Genève, Case postale 134, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne www.nagra.com
Chemolio Holding AG Seehofstrasse 6, 8008 Zürich	McKinsey & Company, Inc. Switzerland Alpenstrasse 3, Postfach, 8065 Zürich www.mckinsey.ch
Fabrique de chocolat Lindt & Sprüngli (Suisse) SA Seestrasse 204, 8802 Kilchberg ZH www.lindt.com/switzerland	Metallum AG Wasenstrasse 13, Postfach, 4133 Pratteln 1 www.metallum.ch
Clear Channel Plakanda Sàrl Beckenhofstrasse 6, 8035 Zürich www.plakat.ch	Microsoft Suisse Sàrl Richtistrasse 3, 8304 Wallisellen www.microsoft.com/switzerland
Dell SA 29, route de l'Aéroport, Case postale 216, 1215 Genève 15 www.dell.ch	Nestlé Suisse SA 10, rue d'Entre-Deux-Villes, Case postale 352, 1800 Vevey www.nestle.ch
Desco von Schulthess Holding AG Brandschenkestrasse 2, 8001 Zürich www.desco-group.com	Novartis International SA Postfach, 4002 Basel www.novartis.com
DKSH Holding AG Wiesenstrasse 8, Postfach 888, 8034 Zürich www.dksh.com	OMYA (Suisse) SA Baslerstrasse 42, Postfach 32, 4665 Oftringen www.omya.com
eBay International SA Helvetiastrasse 15/17, Postfach 133, 3000 Bern 6 www.ebay.com	Overpart GmbH Neuhofstrasse 4, 6340 Baar
EOS Holding 10, chemin de Mornex, Case postale 570, 1001 Lausanne www.eosholding.ch	Pfister Arco Holding AG Bernstrasse Ost 49, Postfach, 5034 Suhr www.pfister.ch
F. Hoffmann-La Roche SA Postfach, 4070 Basel www.roche.com	PubliGroupe SA 12, avenue des Toises, Case postale 7203, 1002 Lausanne www.publigroupe.ch
Firmenich SA 7, rue de la Bergère, Case postale 148, 1217 Meyrin www.firmenich.com	Rätia Energie AG Via da Clalt 307, 7742 Poschiavo www.repower.ch
FREI connect Radgasse 3, Postfach, 8021 Zürich www.freiconnect.ch	Roland Berger AG Strategy Consultants Neumünsterallee 12, 8008 Zürich www.rolandberger.ch
Frutiger SA Frutigenstrasse 37, Postfach 2160, 3601 Thun www.frutiger.com	Schubarth + Co AG Lange Gasse 90, Postfach, 4002 Basel www.schubarth.ch
Galenica SA Untermattweg 8, Postfach, 3001 Bern www.galenica.ch	Société Générale de Surveillance SA 1, place des Alpes, Case postale 2152, 1211 Genève 1 www.sgs.com
GE Money Bank Bändliweg 20, 8048 Zürich www.gemoney.ch	Swiss International Air Lines Ltd. Postfach, 4002 Basel www.swiss.com
Givaudan Suisse SA 5, chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier www.givaudan.com	Swisscom SA Postfach, 3050 Bern www.swisscom.ch
Hapimag Verwaltungs- und Vertriebsgesellschaft Havag AG Neuhofstrasse 8, 6349 Baar www.hapimag.com	Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zürich Walchestrasse 19, Postfach, 8090 Zürich www.awa.zh.ch
IBM Suisse Vulkanstrasse 106, Postfach, 8010 Zürich www.ibm.com	État: mars 2008
IKEA Immobilien AG Eiweg 10, 4460 Gelterkinden www.ikea.ch	



Gerold Bühler
Président
Schaffhouse



Johann N. Schneider-Ammann
Vice-président
Ammann Suisse SA,
Langenthal



Patrick Odier
Vice-président
Lombard Odier Darier
Hentsch & Cie,
Genève



Marcel Ospel
Trésorier
UBS SA, Bâle



Rolf Dörig
Swiss Life, Zurich



Bernard Rüeeger
Rüeeger SA, Crissier



Werner Hug
Hug SA, Malters



Anton Scherrer
Swisscom SA, Berne



Walter B. Kielholz
Credit Suisse Group, Zurich



Rudolf Stämpfli
Stämpfli SA, Berne



Pierre Mirabaud
Mirabaud & Cie
banquiers privés, Genève



Christoph Tobler
Sefar Holding SA, Thal



Hanspeter Rentsch
The Swatch Group SA,
Biel/Bienne



Rudolf Wehrli
SGCI SSIC Chemie Pharma
Schweiz, Zurich

État: mars 2008



Hans-Peter Aebi
Swissgrid SA, Laufenburg



Bruno Frick
Swiss Retail Federation,
Berne



Willy Balmer
V-ZUG SA, Zoug



David P. Frick
Nestlé SA, Vevey



Guglielmo L. Brentel
H&G Hotel Gast SA,
Altendorf



Ronald Ganz
Union pétrolière, Zurich



Ph. Olivier Burger
PKZ Burger-Kehl & Co. SA,
Zurich



Frédéric Geissbühler
Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie,
Neuchâtel



Hans Büttiker
EBM, Münchenstein



Bertrand Gros
Rolex, Genève



Christian Casal
McKinsey & Company Inc.
Switzerland, Zurich



Peter Grüschow
Swissmem, Zurich



Aleardo Cattaneo
Ferriere Cattaneo SA,
Giubiasco



Max Theodor Herzig
Carl Spaeter SA, Bâle



Philippe de Preux
Bobst Group SA,
Lausanne



Martin Huber
Georg Fischer SA,
Schaffhouse



Marco Fischer-Stocker
baag druck & verlag SA,
Hochwald



Rudolf Hug
HT-Holding SA,
Baden-Dättwil



Thomas Isler
Gessner SA, Wädenswil



Blaise Matthey
Fédération des Entreprises
Romandes, Genève



Andreas W. Keller
Diethelm Keller Holding SA,
Zurich



Werner Messmer
Société Suisse des
Entrepreneurs, Zurich



Gottlieb A. Keller
F. Hoffmann-La Roche SA,
Bâle



Armin Meyer
Ciba Spécialités chimiques
SA, Bâle



Daniel Knecht
Knecht Bau SA, Brugg



Markus R. Neuhaus
PricewaterhouseCoopers
SA, Zurich



André Kudelski
Kudelski Group,
Cheseaux-sur-Lausanne



Peter Quadri
Chambre de commerce
de Zurich, Zurich



Giovanni Lamarca
JT International SA
Dagmersellen,
Dagmersellen



Urs B. Rinderknecht
UBS SA, Zurich



Hajo Leutenegger
Wasserwerke Zug SA, Zoug



Hans-Peter Rohner
PubliGroupe SA, Lausanne



Ulrich Jakob Looser
Accenture SA, Zurich



Frank Ruepp
Perlen Papier SA, Perlen



Niklaus J. Lüthi
Lüthi Holding SA, Burgdorf



Daniel Rüthemann
IBM Suisse, Zurich



Rolf Schaumann
ABB Suisse SA, Baden



Dieter Wemmer
Zurich Financial Services,
Zurich



Rolf G. Schmid
Mammut Sports Group SA,
Seon



Kaspar E. A. Wenger
Holcim (Suisse) SA, Zurich



Martin Scholl
Zürcher Kantonalbank,
Zurich



Jost Wirz
Wirz Partner Holding SA,
Zurich



Hans E. Schweickardt
EOS Holding SA, Lausanne



Tony Wohlgensinger
auto-suisse Association
importateurs suisses
d'automobiles, Dübendorf



Rolf Schweiger
Fial, Berne

Didier Maus
Maus Frères SA, Genève



Thomas Staehelin
Chambre de commerce des
deux Bâle, Bâle

Présidents des commissions



Thomas Staehelin
Finances et fiscalité



Ulrich Jakob Looser
Concurrence



Andreas Steiner
Formation et recherche



Rolf Schaumann
Économie extérieure



Rudolf Hug
Énergie et environnement



Paul Kurrus
Transports



Pascal Gentinetta
Président de la direction



Urs Rellstab
Directeur suppléant,
communication Suisse
alémanique, Tessin



Martin Kaiser
Finances, fiscalité,
infrastructures



Cristina Gaggini
Communication Suisse
romande



Rudolf Minsch
Politique économique,
formation, énergie/
environnement



Gregor Kündig
Relations économiques
extérieures



Thomas Pletscher
Concurrence, régulation

Zurich



Direction: **Pascal Gentinetta**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich
Téléphone: +41 44 421 35 35
Téléfax: +41 44 421 34 34
E-Mail: info@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/de

Genève



Direction: **Cristina Gaggini**

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3
Téléphone: +41 22 786 66 81
Téléfax: +41 22 786 64 50
E-Mail: geneve@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/fr

Berne



Direction: **Theo Zijdenbos**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern
Téléphone: +41 31 311 62 96
Téléfax: +41 31 312 53 50
E-Mail: bern@economiesuisse.ch

Lugano



Direction: **Stefano Modenini**

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano
Téléphone: +41 91 922 82 12
Téléfax: +41 91 923 81 68
E-Mail: lugano@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/it

Bruxelles



Direction: **Florent Roduit**

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles
Téléphone: +32 2 280 08 44
Téléfax: +32 2 280 06 99
E-Mail: bruxelles@economiesuisse.ch

Agence de l'énergie pour l'économie

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) est une plate-forme de services mise à disposition des entreprises. Créée en 1999 par les principales organisations économiques, elle encourage la collaboration entre l'Etat et les entreprises afin d'atteindre des objectifs de politique énergétique et climatique. Ses engagements portent sur la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration de l'efficacité énergétique par l'exploitation de toutes les possibilités économiquement rentables. L'agence a reçu un mandat de la Confédération à cet effet. L'AEnEC concentre ses activités sur l'industrie, les arts et métiers et les services. Avec ses quelque 1800 adhérents, et de concert avec cemuisse, ce sont quelque 37% des émissions de CO₂ de l'économie suisse qui sont ainsi couverts.

Les mesures techniques et organisationnelles prises ces dernières années ont permis de réduire la consommation d'énergie de près de 2500 GWh en 2006 et les émissions de CO₂ de 540 000 tonnes environ. Pour estimer ces valeurs, les experts se basent sur l'évolution qui aurait eu lieu si aucune mesure n'avait été prise. Environ 40% de ce résultat est la conséquence directe des efforts consentis par le biais des conventions d'objectif élaborées avec l'AEnEC, soit une baisse de la consommation d'énergie et des émissions avoisinant respectivement 1000 GWh et 220 000 tonnes de CO₂. Si une partie de cette amélioration a été effacée par la croissance économique, on constate néanmoins une réduction nette en chiffres absolus. Mais pour bien évaluer ces résultats, il convient aussi de tenir compte des objectifs fixés dans les conventions conclues avec la Confédération. Ainsi, certaines entreprises engagées avec l'AEnEC ont nettement dépassé les objectifs fixés en termes d'efficacité énergétique et d'intensité en CO₂.

Au cours de l'année sous revue, le Parlement et le Conseil fédéral ont décidé d'introduire la taxe sur le CO₂ à compter du 1^{er} janvier 2008, ce qui représente la première étape de mise en œuvre du projet. Les entreprises ayant pris des engagements et qui sont sur la bonne voie peuvent demander à être exonérées de la taxe, qui ne constitue donc plus une pénalité financière. Leur participation aux processus lancés par l'AEnEC est payant à double titre, puisqu'elles sont autorisées à vendre à la Fondation Centime climatique (FCC), dans le cadre de mises aux enchères, la part des réductions des émissions de CO₂ excédentaires par rapport aux objectifs conventionnels. Les ressources libérées par la Fondation Centime climatique, environ 80 millions de francs, seront investis pour réduire les émissions de CO₂ de 1,15 million de tonnes supplémentaires pour la période de 2007 à 2012, soit 200 000 tonnes par an. www.enaw.ch

BUSINESSEUROPE

L'association faitière de l'économie européenne, BUSINESSEUROPE, défend les intérêts de 40 fédérations industrielles et d'employeurs appartenant à 30 pays européens. economiesuisse et l'Union patronale suisse en sont membres à part entière. Sa grande assise fait de BUSINESSEUROPE la voix de l'économie en Europe. L'association a redéfini ses priorités à la mi-2007. Dorénavant, elle travaille à promouvoir des réformes de la législation économique favorables à la croissance, l'intégration des marchés, l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre le protectionnisme, une politique énergétique durable et des réformes du système social européen. www.businessseurope.eu

ICC

Créée en 1919, la Chambre de commerce internationale (ICC – International Chamber of Commerce) représente les intérêts de l'ensemble de l'économie privée au niveau mondial. Elle s'emploie à suivre et à influencer le développement des différentes réglementations internationales. ICC élabore également des normes et des règles destinées à faciliter les transactions commerciales internationales et fournit des informations pratiques sur le commerce et les investissements. Par les institutions qu'elle pilote, comme la Cour internationale d'arbitrage, mais aussi par les services de prévention des délits commerciaux («Commercial Crime Service»), l'autorégulation (Incoterms) et par de nombreuses publications et manifestations consacrées à des questions pratiques, ICC contribue à simplifier le commerce mondial pour les entreprises actives à l'échelle internationale. ICC rassemble 84 organisations nationales. economiesuisse assure le secrétariat d'ICC Suisse et garantit ainsi aux entreprises suisses un accès au réseau international. www.icc-switzerland.ch

BIAC

Le Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC), dont le siège est à Paris, a pour mission la défense des intérêts de l'économie auprès de l'OCDE. Fondé en 1962, le BIAC est soutenu par les associations faitières de l'économie et par les organisations d'employeurs de tous les pays de l'OCDE. economiesuisse et l'Union patronale suisse en font partie. www.biac.org

Consultations

<p>Etat et droit administratif Oui à l'introduction du passeport biométrique (janvier 2007)</p> <p>Poste Encouragement de la presse par une participation aux frais de distribution (janvier 2007)</p> <p>Politique des médias et publicité Audition concernant le projet de nouvelles directives en matière de zones de diffusion radio-TV (janvier 2007)</p> <p>Transport aérien Oui au financement spécial du transport aérien (janvier 2007)</p> <p>Place financière Mise en œuvre des recommandations révisées du GAFI (mars 2007)</p> <p>Droit de la concurrence Révision de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) (mars 2007)</p> <p>Etat et droit administratif Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (mars 2007)</p> <p>Marché intérieur suisse Révision partielle de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC) (mars 2007)</p> <p>Propriété intellectuelle Loi fédérale sur le Tribunal fédéral des brevets et réglementation de la profession d'agent de brevets (avril 2007)</p> <p>Politique de la santé Stratégie nationale en matière de cybersanté (avril 2007)</p> <p>Marchés financiers Révision partielle par la CFB du devoir d'annonce dans la loi sur les bourses (mai 2007)</p> <p>Finances publiques Prise de position sur l'initiative parlementaire «Instauration d'un référendum financier» (mai 2007)</p> <p>Transport routier Augmenter la redevance poids lourds en 2008? (mai 2007)</p> <p>Fiscalité des personnes physiques Traitement fiscal des frais de remise en état d'un immeuble (juin 2007)</p> <p>Droit des sociétés Révision totale de l'ordonnance sur le registre du commerce (juin 2007)</p> <p>Transport ferroviaire Consultation «Vue d'ensemble sur le FTP» / «Futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB)» (juin 2007)</p> <p>TVA Avant-projet destiné à la consultation sur la simplification de la loi sur la TVA (juin 2007)</p> <p>Fiscalité des personnes physiques Choix d'un système d'imposition des couples mariés (juin 2007)</p> <p>Etat social Projet d'ordonnance sur les allocations familiales (juin 2007)</p> <p>Propriété intellectuelle Droits des brevets: décision en matière d'épuisement national (juillet 2007)</p> <p>Société de l'information, Politique de la santé Ordonnance du DFI concernant les mises en garde sur les produits du tabac (octobre 2007)</p> <p>Politique énergétique Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et ordonnance sur l'énergie (octobre 2007)</p>
--

<p>Politique énergétique Plans d'action efficacité énergétique et énergies renouvelables (octobre 2007)</p> <p>Etat social Financement des institutions de prévoyance de droit public (octobre 2007)</p> <p>Assurance maladie Consultation: contre-projet à l'initiative «pour la baisse des primes d'assurance maladie» (octobre 2007)</p> <p>Politique énergétique Projet d'ordonnance sur la compensation du CO₂ émis par les centrales à gaz (octobre 2007)</p> <p>Politique environnementale Modification de l'ordonnance concernant la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (COV) (novembre 2007)</p> <p>Etat et droit administratif Initiative parlementaire «pour des campagnes de votation équitables» (novembre 2007)</p> <p>Etat et droit administratif Introduction d'un numéro unifié pour les entreprises (UID) (novembre 2007)</p>

Prises de position/Etudes

<p>Gouvernement d'entreprise Annexe 1 au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise – recommandations en matière de rémunérations</p> <p>Gouvernement d'entreprise Explications relatives à l'Annexe 1 au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise</p> <p>Transports terrestres Comité «L'économie s'oppose à l'augmentation de la RPLP»</p> <p>Politique économique Postulats de politique économique pour la prochaine législature</p> <p>Transport aérien Le transport aérien est décisif pour la Suisse</p> <p>Etat social et redistribution «Qui finance l'Etat en Suisse?» (étude)</p>
--

dossierpolitique

<p>Politique énergétique et climatique Réformes fiscales écologiques: d'autres options sont plus efficaces</p> <p>Imposition des entreprises Réforme de l'imposition des entreprises II: pour soutenir les PME et renforcer la place économique</p> <p>Imposition des entreprises Réforme de l'imposition des entreprises II: pour des PME fortes, pour la croissance et l'emploi</p> <p>Politique de la santé Financement des hôpitaux: un changement de cap est nécessaire</p> <p>Europe Politique européenne: la voie bilatérale est optimale</p>

5^e révision de l'AI La 5 ^e révision contribue à assainir l'assurance invalidité
Formation et recherche Commission pour la technologie et l'innovation (CTI): quo vadis?
Formation Recherche Message FRI 2008–2011
Transport ferroviaire Transport routier Transports terrestres: faits et chiffres
Politique énergétique Perspectives énergétiques de la Confédération: à examiner d'un œil critique
Globalisation Problèmes actuels de l'aide suisse au développement
Douane et règles d'origine Evolutions actuelles des systèmes douaniers et importance pour la Suisse
Transport aérien L'aéroport de Genève doit pouvoir se moderniser
Formation Égalité des chances dans les hautes écoles spécialisées
TVA TVA: pour une réforme en profondeur et un taux unique bas
Propriété intellectuelle L'îlot de cherté suisse et le droit des brevets
Redistribution Qui finance l'État en Suisse?
Fiscalité des entreprises Réforme de l'imposition des entreprises II: renforcer les PME et l'emploi
Recherche Le transfert de savoir et de technologie dans le processus d'innovation
Europe Les relations entre la Suisse et l'UE et les défis à venir
Finances publiques Finances fédérales: pas de détente en vue dans le budget 2008
Société de l'information, PME La facturation électronique – ou comment soulager les entreprises sur le plan administratif

Présentation et comptes rendus de sessions

Présentation et comptes rendus hebdomadaires de chaque session parlementaire
Session de printemps Rapport de politique économique extérieure, loi sur l'approvisionnement en énergie, loi sur le CO ₂ , financement additionnel de l'AI, financement des hôpitaux, réforme de l'imposition des entreprises, surveillance des marchés financiers, collaboration avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI, contribution à l'élargissement de l'UE, politique agricole

Session d'été Imposition à la source des prestations de prévoyance, code de procédure pénale, surveillance des marchés financiers, loi sur les brevets, code de procédure civile, managed care, message sur la formation, la recherche et l'innovation, politique agricole, collaboration avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI et contribution de la Suisse à l'élargissement de l'UE, promotion de la place économique
Session d'automne Droit d'auteur, message sur la formation, la recherche et l'innovation, compensation des risques dans la LAMal, protection des obtentions végétales, promotion de la place économique, code de procédure pénale, financement des hôpitaux et des soins, contre-projet à l'initiative populaire «pour une baisse des primes d'assurance maladie dans l'assurance de base», initiative populaire relative aux médecines complémentaires
Session d'hiver Norme pénale sur le droit d'initié, financement spécial du trafic aérien, introduction d'un référendum financier, financement des hôpitaux et des soins, financement additionnel de l'AI, initiative populaire concernant le droit de recours des organisations, politique de la santé, contre-projet à l'initiative populaire «pour une baisse des primes d'assurance maladie dans l'assurance de base»

Communiqués de presse

Transport aérien Le transport aérien: essentiel pour l'économie suisse (8 janvier 2007)
Fiscalité des entreprises Il faut mener à terme rapidement l'imposition des entreprises (12 janvier 2007)
Marchés énergétiques Déchets radioactifs: ne pas instrumentaliser la question du choix des sites de dépôt (12 janvier 2007)
Relations économiques bilatérales Accords de libre-échange: l'économie salue le lancement de négociations avec le Japon (19 janvier 2007)
Relations économiques bilatérales Accords de libre-échange: les priorités d'economiesuisse (23 janvier 2007)
Caisse unique Assurance maladie L'économie rejette résolument la caisse maladie unique (25 janvier 2007)
Fiscalité des entreprises Améliorer encore et conclure la réforme fiscale des PME (2 février 2007)
Fiscalité des entreprises, Europe Attaque intolérable contre la souveraineté fiscale suisse (13 février 2007)
TVA Révision de la TVA: un projet substantiel (15 février 2007)
Politique énergétique Non à l'économie planifiée et aux black-out (16 février 2007)
Politique énergétique La menace d'une pénurie d'électricité ignorée (21 février 2007)

Fiscalité des entreprises

Appel en faveur de la réforme de l'imposition des PME (21 février 2007)

Fiscalité des entreprises

Imposition des entreprises: le taux d'imposition partielle du Conseil national est plus favorable (6 mars 2007)

Assurance maladie

Caisse unique: c'est confirmé, les Suisses rejettent les hausses d'impôt (11 mars 2007)

Fiscalité des entreprises

Réforme de l'imposition des entreprises II: un projet modéré en faveur des PME, de la croissance et de l'emploi (19 mars 2007)

Poste

Poste: le service universel à nouveau surfinancé (23 mars 2007)

Transport ferroviaire Transport routier

Financement des transports: premier pas vers la transparence (19 avril 2007)

economiesuisse

Rudolf Ramsauer quitte economiesuisse pour Nestlé (24 avril 2007)

Droit des sociétés

Transparence accrue dans les prises de participations (1^{er} mai 2007)

Politique économique

Principaux postulats de politique économique pour la législature à venir (2 mai 2007)

Assurance invalidité

Un oui franc à une révision de l'AI tournée vers l'avenir (22 mai 2007)

Assurance invalidité

D'autres réformes sont encore nécessaires pour assainir l'AI (17 juin 2007)

Transport ferroviaire

Projet ferroviaire «ZEB»: données insuffisantes (25 juin 2007)

TVA

TVA: réforme en profondeur et taux unique bas (28 juin 2007)

Climat, Politique énergétique

Le centime climatique permettra d'atteindre les objectifs de Kyoto (29 juin 2007)

Gouvernement d'entreprise

Renforcement de l'auto-régulation (2 juillet 2007)

Poste

Monopole postal artificiellement gonflé au détriment des clients? (11 juillet 2007)

TVA

TVA: l'économie favorable à une réforme conséquente (18 juillet 2007)

economiesuisse

Pascal Gentinetta désigné directeur d'economiesuisse (20 juillet 2007)

economiesuisse

Cristina Gaggini succèdera à Chantal Balet à la direction romande d'economiesuisse en avril 2008 (25 juillet 2007)

Politique énergétique

Pas de nouveaux impôts sur l'énergie hydraulique (6 août 2007)

Climat

Pour une politique climatique réfléchie et efficace (16 août 2007)

Redistribution

Communiqué sur l'étude «Qui finance l'État en Suisse?»: prospérité et solidarité grâce à une fiscalité attrayante (20 août 2007)

economiesuisse

Une collaboration plus étroite pour un meilleur impact – Swissmem reste membre d'economiesuisse (27 août 2007)

Climat

Energie: utiliser nos atouts de manière réfléchie (3 septembre 2007)

economiesuisse

Pascal Gentinetta nouveau directeur (6 septembre 2007)

Gouvernement d'entreprise

Gouvernement d'entreprise: autorégulation renforcée (6 septembre 2007)

Politique économique

Journée de l'économie 2007: pour la croissance et le développement durable (7 septembre 2007)

Politique de la santé

Ne pas freiner le libre choix de l'hôpital (17 septembre 2007)

economiesuisse

economiesuisse: organisation resserrée et nouveaux visages (16 octobre 2007)

Europe

La voie bilatérale: le meilleur choix pour la Suisse. Analyse de la situation actuelle (29 octobre 2007)

Transport aérien

Deuxième congrès de l'aviation: Le transport aérien, facteur économique clé (30 octobre 2007)

Climat

Les entreprises agissent pour le climat (28 novembre 2007)

Conjoncture Politique économique

Perspectives conjoncturelles et priorités de politique économique 2008 (7 décembre 2007)

Climat

Réforme fiscale écologique en Suisse: éviter de faire cavalier seul (10 décembre 2007)

Newsletter

01/07

Electricité: non aux black-out / Priorités en matière d'accords de libre-échange / Ordonnance sur les COV

02/07

Projet de révision de la TVA sur de bons rails / Société à 2000 Watts / Réforme du cassis de Dijon en Europe / Lacunes dans les annonces de reprise de sociétés

03/07

Financement des hôpitaux / Loi sur l'approvisionnement en électricité / 5^e révision de l'AI / Réforme de l'imposition des PME sous toit / Service postal universel

04/07

Nouvelles idées pour la protection du climat / Révision de l'AI: renforcer l'intégration / Plus de transparence dans les participations / Nouvelle législation douanière / Financement du trafic / Duty free à l'arrivée

Conférences de presse

05/07

Contrôle des finances fédérales / Poussières fines / Libre-échange Suisse-Japon / L'avenir de l'aéroport de Genève / Réforme fiscale / Registre des écoles privées

06/07

Impôts sur l'énergie en Europe / Réforme de la TVA / Protéger l'innovation / Choix d'un système d'imposition des couples mariés / Projets ferroviaires

07/07

La politique financière et les élections fédérales / Fiscalité; étude sur la redistribution / Fonds FTP / Relations Suisse-UE / Politique climatique / Risque de sur-réglementation dans le droit des consommateurs

08/07

Réforme fiscale des PME / Cassis-de-Dijon / Libre circulation des personnes / Procédure harmonisée d'annonce des salaires / Budget 2008 / Engagement pour l'efficacité énergétique

09/07

Cassis-de-Dijon: commentaire / Relations Suisse-UE / Quote-part fiscale / Réforme fiscale des PME / Investissements directs / Conférence climatique de Bali

10/07

OMC / Protection climatique / Quand le bois vient à manquer / Sécurité juridique dans les successions d'entreprises / Nouvelle péréquation financière

Infrastructures aériennes (8 janvier 2007)

Conférence annuelle (2 mai 2007)

Réforme de la TVA (18 juillet 2007)

Changement à la direction d'économiesuisse (20 juillet 2007)

«Qui finance l'Etat en Suisse?», étude (20 août 2007)

Stratégie d'économiesuisse (27 août 2007)

Conférence de presse «Journée de l'économie» (7 septembre 2007)

Conférence de presse «2^e congrès suisse de l'aviation» (30 octobre 2007)

Lancement de la campagne climatique (28 novembre 2007)

Réforme fiscale écologique (10 décembre 2007)

Rapport conjoncturel et priorités pour 2008 (14 décembre 2007)

Campagnes de votation

Initiative populaire «Pour une caisse maladie unique et sociale» (11 mars 2007)

Référendum concernant la modification de la loi fédérale sur l'assurance invalidité (5^e révision de l'AI) (17 juin 2007)

Manifestations économiques

La liste des manifestations de teneur économique figure sous: www.manifestations.ch

Conférence annuelle d'économiesuisse

3 avril 2008

Conférence des directeurs d'associations

30 mai 2008

Journée de l'économie

5 septembre 2008

Sessions des Chambres fédérales

Session de printemps

3 au 20 mars 2008

Session d'été

26 mai au 13 juin 2008

Session d'automne

15 septembre au 3 octobre 2008

Session d'hiver

1^{er} au 19 décembre 2008

Session spéciale du Conseil des Etats

28 avril 2008

Dates de votations

24 février 2008

Réforme de l'imposition des entreprises II, Initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques»

1^{er} juin 2008

Initiative populaire «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale», Initiative populaire «Pour des naturalisations démocratiques», Article constitutionnel «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie»

28 septembre 2008

30 novembre 2008

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles

www.economiesuisse.ch